

16

ÉTABLISSEMENT

St Christophe du Bois



LYCÉE STE MARIE

(ARRÊT LES HALLES)

PÉRIODE SCOLAIRE

Du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025



Abri vélo sécurisé, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Service Choletbus assuré par Sovetours

En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de St Christophe du Bois.

**Horaires applicables pour l'année scolaire 2024/2025
à partir du 2 septembre 2024**



Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

CHOlet[®]
agglomération

Choletbus

TPC
Transports Publics du Choletais

→ Vers Cholet

Lundi au Vendredi scolaire

Codes services	16 B	16 A	16 A
CHOLET			
La Tremblaie	-	7:10	-
Parc 5	7:22	7:22	8:23
ST CHRISTOPHE			
Les Gênets	7:13	-	8:16
Chevallerie	7:14	-	8:17
Puisatiers	7:15	-	8:18
Eglise	7:20	7:20	8:21
CHOLET			
Les Halles	7:35	7:40	8:40

 Arrêt non desservi

→ Vers St Christophe du Bois

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi scolaire

Codes services	16 A	16 A	16 A	16 B	16 A
CHOLET					
Les Halles	16:05	16:40	17:20	17:20	18:20
La Tremblaie	-	-	-	17:30	18:35
ST CHRISTOPHE					
Parc 5	16:22	16:57	17:42	-	18:37
Les Gênets	16:25	17:00	17:45	17:43	18:43
Chevalerie	16:26	17:01	17:46	17:45	18:41
Puisatiers	16:27	17:02	17:47	17:46	18:46
Eglise	16:35	17:05	17:50	17:40	18:40

 Arrêt non desservi

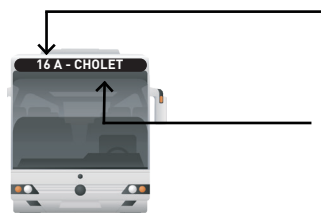
Mercredi scolaire

Codes services	16 A	16 A	16 A	16 A
CHOLET				
Les Halles	12:20	16:05	17:20	18:20
La Tremblaie	12:40	-	-	18:35
ST CHRISTOPHE				
Parc 5	12:47	16:22	17:37	18:42
Les Gênets	12:50	16:25	17:40	18:45
Chevalerie	12:51	16:26	17:41	18:46
Puisatiers	12:52	16:27	17:42	18:47
Eglise	12:55	16:30	17:45	18:50

 Arrêt non desservi

INFORMATIONS

Identifiez votre véhicule à l'aller comme au retour en regardant bien le code service et la destination du car indiquée sur sa girouette.



CODE DU SERVICE

**DESTINATION DU
SERVICE**

VALIDATION DU TITRE DE TRANSPORT

Pour accéder au véhicule, vous devez être en possession d'un titre de transport valide (carte ou application Choletbus).

Vous devez valider votre titre de transport à chaque montée dans le véhicule, y compris en cas de correspondance.

VOUS SOUHAITEZ + DE RENSEIGNEMENTS



Téléchargez
l'application !



Auprès des conducteurs



contact@choletbus.fr



02 41 62 65 65



www.choletbus.fr



Dans nos espaces de vente:

Espace Choletbus

Rue Saint-Bonaventure
Parvis de l'Hôtel de Ville
49300 Cholet



Nos horaires d'ouverture :

Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h
Le 1^{er} et dernier samedi
du mois de 9h - 12h

Gare routière

Boulevard Faidherbe
49300 Cholet

Du lundi au vendredi scolaire
De 9h à 12h30 et de 15h - 18h30